PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT

RÉSUMÉ

PROPOSITION MOTIVÉE RELATIVE À UNE EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT EN VUE DE PERMETTRE L'ADHÉSION DE L'ENTITÉ COMMUNALE DE TOURNAI

Parc naturel Plaines de l'Escaut

Ensemble, *ré*-inventons notre territoire !

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES 1
Préface du Président du Parc naturel des Plaines de l'Escaut 2
Préface du Bourgmestre de Tournai 3
Résumé 4
Introduction 4
Caractéristiques physiques 4
Le patrimoine naturel 4
Tournai, un territoire d'un haut intérêt géographique 8
L'agriculture et la dimension rurale 9
Le bassin carrier 10
Proposition d'un périmètre 10
Impact de l'extension du territoire du PNPE sur le plan de gestion du PNPE 2013-2022 12
Impact de l'intégration de la commune de Tournai sur ses outils stratégiques 12
Contexte territorial 13
Programme d'actions à mettre en œuvre 14
Moyens financiers et humains 15
Impacts en termes de gouvernance 15
Démarche participative 16
Annexes 18
Table des matières du document complet 18

PRÉFACE DU PRÉSIDENT DU PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT

Chers collègues, gestionnaires du PNPE et de Tournai,

Fort de son expérience de 20 années et sensible à l'évolution durable de ses six communes, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut a ouvert et orienté une réflexion profonde de son territoire.

C'est bien dans ce contexte qu'est suscitée, réciproquement, l'adhésion de l'entité communale de Tournai.

L'Escaut, moelle épinière de notre parc naturel, coule au-delà de nos barrières administratives, qu'elles soient frontalières, communales, … politiques.

La ruralité doit mobiliser nos énergies : elle est intimement liée à l'homme, aux aspirations profondes de nos citoyens, à leur bien-être.

Notre environnement est sans doute le facteur qui influence le plus notre cohésion sociale. Sa bonne gestion est une garantie forte de l'équilibre des rapports économiques qui jalonnent notre quotidien.

Un parc naturel se doit d'être garant de cette harmonie : c'est un prescrit décrétal et il se doit d'être décliné au mieux sur le territoire.

Ci-après, vous trouverez une approche complète et motivée de l'extension du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Tous les paramètres ont été analysés : la logique territoriale, les impacts divers, la faisabilité opérationnelle.

Ce travail est le fruit de nombreuses réunions et d'intenses réflexions mais il a fait également apparaître de légitimes interrogations.

Durant les discussions, moult remarques, hésitations, réticences sont apparues.

Rationnellement, objectivement cependant, avec motivation et vision prospective, il a été répondu à toutes les questions posées.

Nous avons toutes et tous le logique et naturel réflexe de mettre en avant l'intérêt immédiat et souvent à court terme du territoire bien délimité de notre commune.

Mais nous nous devons de dépasser ces repères rassurants, de transcender la réalité actuelle, d'oser le développement à long terme, d'affronter les enjeux de demain.

L'avenir de nos villages et de leur population sera garanti par un travail transcommunal cohérent et de qualité.

Cette extension du parc naturel permettra d'assurer sa pérennité, de dimensionner qualitativement ses actions et d'apporter efficience à ses missions grâce à la cohésion du territoire projeté.

Je vous souhaite bonne lecture et bonne réflexion.

Pierre Wacquier

PRÉFACE DU BOURGMESTRE DE TOURNAI

Intégrer l'entité de Tournai au Parc naturel des Plaines de l'Escaut est un projet ambitieux, fort et déterminant que nous avons inscrit dans notre Déclaration de politique communale.

Tournai n'est pas qu'un cœur historique, minéral, constitué d'un patrimoine riche, c'est aussi une entité verdoyante composée de 29 villages qui, aujourd'hui, accueillent près de la moitié de la population de la commune. Une ville à la campagne, en quelque sorte, et une myriade d'identités villageoises. Thimougies n'est pas Blandain, Templeuve n'est pas Gaurain.

Ce territoire, l'un des plus étendus du pays, est atypique. Aux portes d'une ville qui s'est construite de part et d'autre de l'Escaut, les paysages se fondent, d'un côté, dans le Pays des Collines tout proche et, de l'autre, en longeant le fleuve, dans les Plaines de l'Escaut où toute une histoire s'est construite, depuis des décennies, autour de la pierre comme avec Antoing et Brunehaut…

Notre entité fait la liaison entre deux parcs naturels aux caractéristiques bien spécifiques dont, d'une certaine manière, elle fait la synthèse.

Adhérer au Parc naturel des Plaines de l'Escaut, c'est un choix résolu : celui de s'engager dans la logique d'un parc naturel pour défendre une ruralité affirmée qui respecte les paysages et les gens.

Tournai a cette volonté de construire avec les entités voisines un destin commun, préservant la nature, valorisant les producteurs et bâtissant un projet innovant. S'intégrer dans un groupe déjà constitué n'est jamais chose aisée mais nous avons des atouts à proposer et des enseignements à tirer des expériences déjà menées.

Défendre l'emploi local, soutenir les artisans en développant ensemble des outils qui les aideront à écouler le fruit de leur travail ; agir pour l'environnement en nous engageant collectivement dans des solutions durables, en nous appropriant les recommandations des accords universels de Paris sur le climat ; avancer ensemble, dans la même direction, c'est le sens de notre adhésion au Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

L'Escaut n'est pas qu'un symbole, un emblème, il est et a toujours été source de vie pour la nature et les hommes. Aujourd'hui, ce fleuve est aussi un lien indéfectible, millénaire qui unit nos communes, et l'expression d'un projet ambitieux et respectueux pour l'ensemble de nos entités.

Aux côtés de Rumes, Bernissart, Péruwelz, Antoing, Brunehaut et Beloeil, Tournai peut participer, contribuer à écrire cette nouvelle page de l'histoire.

Rudy Demotte

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

Au regard du décret relatif aux parcs naturels, le territoire de la commune de Tournai répond aux prescrits légaux pour intégrer un Parc naturel et en particulier celui des Plaines de l'Escaut (PNPE) car :

- ensemble, ils couvrent une superficie minimum de 10.000 hectares d'un seul tenant (et comprenant au minimum 2 communes) ;
- il y a une continuité entre le territoire de Tournai et celui du PNPE. Les caractéristiques (géographiques, biologiques et rurales) du territoire de la commune de Tournai sont dans la continuité des caractéristiques du territoire du PNPE ; elles complètent parfois celui-ci ou en assurent la transition (au niveau des carrières par exemple) ;
- Tournai est un territoire rural, d'un haut intérêt biologique potentiel et d'un haut intérêt géographique ;
- les plans et programmes de Tournai « répondent » au plan de gestion du PNPE qui lui-même intègre les 7 rôles d'un Parc naturel.

Superficie/nombre de villages/population

	Parc naturel des Plaines de l'Escaut	Tournai	Ancienne commune de Tournai
Communes	6	1	
Villages / anciennes communes	42	30	1
Superficie (hectares)	26.649	21.380	1.586
Population (2017)	64.206	69.564	31.128

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Les caractéristiques physiques (hydrographie, relief, géologie, pédologie, territoires écologiques) des territoires du PNPE et de Tournai sont en parfaite continuité. Elles sont identiques, homogènes ou assurent une transition d'un territoire à l'autre. Cet ensemble se trouve majoritairement dans le sous bassin hydrographique Escaut-Lys dont l'Escaut forme la colonne vertébrale. Il s'agit d'un territoire de plaine, singulier au sein de l'espace régional wallon.

La nature sédimentaire des roches est semblable et place ce territoire au sein des Régions limoneuse et sablo-limoneuse. Cet ensemble se situe dans le Secteur écologique des « plaine et vallées scaldisiennes » du domaine atlantique.

LE PATRIMOINE NATUREL

Tournai, avec une répartition qui n'est pas nécessairement homogène en son sein mais cohérente, est un territoire d'un certain haut intérêt biologique (potentiel) au sein des référentiels pertinents (Régions limoneuse et sablo-limoneuse, Secteur des « plaine et vallées scaldisiennes » et éco-région du nord du Sillon Sambre et Meuse).

Les caractéristiques biologiques du territoire de la commune de Tournai sont dans la continuité de celles du territoire du PNPE, le complètent parfois ou en assurent la transition (au niveau des carrières par exemple).

Le territoire actuel du PNPE se prolonge sur la commune de Tournai au niveau des caractéristiques du patrimoine naturel :

- autour de l'axe sud-nord formé par l'Escaut, avec un faciès de plaine alluviale (Ramegnies-Chin, Froyennes) faisant écho à « la Plarie » sur Hollain-Laplaigne : les zones humides (bras morts, prairies humides et zones inondables…) avec leurs habitats et espèces associés (roselières, caricaies, mégaphorbiaies,… oiseaux limicoles et paludicoles,…) ainsi que les plantes des friches humides en bordure de l'Escaut telles que le Pigamon jaune, le Laiteron des marais, la Nivéole d'été…
- à l'ouest de l'Escaut avec un faciès de mosaïque agricole (Esplechin, Froidmont, Lamain, Hertain, Orcq, Blandain, Froyennes, Templeuve) faisant écho à la Pévèle rumoise : Espèces emblématiques du bocage ou des plaines agricoles telles que la Chevêche d'Athéna, l'Effraie des clochers, le Pigeon colombin, la Perdrix grise, le Vanneau huppé, l'Alouette des champs, le Bruant jaune, le Bruant proyer, les Busards… autant d'espèces « repères » pour un paysage et un maillage écologique de qualité.
- au sud-est, autour de la surélévation anticlinale du calcaire carbonifère entaillée par l'Escaut avec un faciès de « pays blanc » (Barry, Gaurain, Vaulx, Chercq et Tournai) faisant écho au bassin carrier d'Antoing-Bruyelle-Calonne : les espèces rupicoles telles que le Grand-Duc d'Europe, le Faucon pèlerin, le Goéland cendré ; les amphibiens pionniers comme le Crapaud calamite, les odonates comme l'Orthetrum brun ou l'Orthetrum bleuissant, la flore calcicole… ; les chiroptères et leurs gîtes d'hibernation que constituent les fours à chaux…

Beaucoup des habitats d'intérêt communautaire et des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire observés sur le territoire du PNPE se retrouvent sur celui de Tournai.

L'élargissement du périmètre du PNPE va permettre à l'ensemble des sous-sites Natura 2000 du Bassin de l'Escaut en amont de Tournai (BE32044) de se trouver sur un seul territoire.

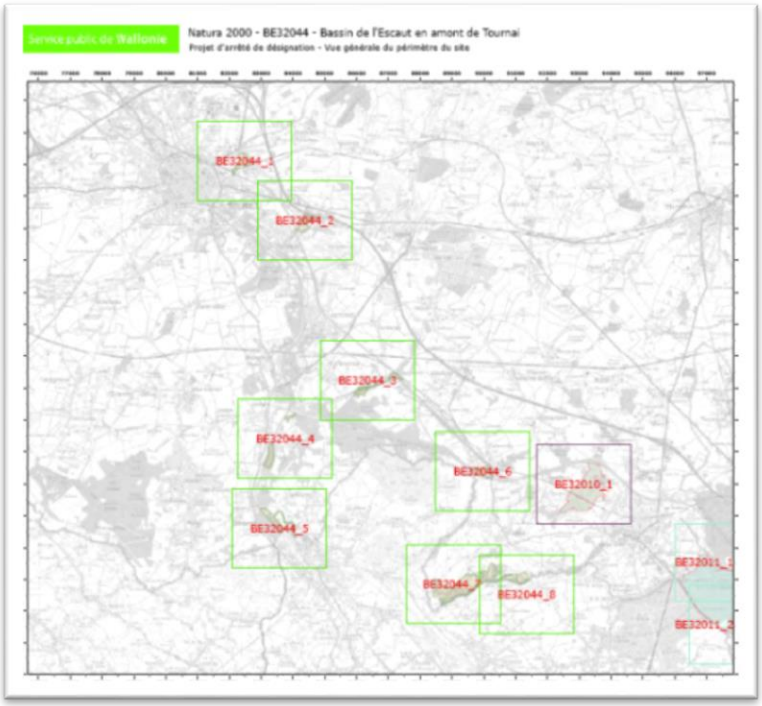

CARTE DES DIFFÉRENTS SOUS-SITES CONSTITUANT LE SITE NATURA 2000 DU BASSIN DE L'ESCAUT EN AMONT DE TOURNAI
BIODIVERSITÉ.WALLONIE.BE © SPW-DEMNA

La structure écologique principale sur le territoire du PNPE est plus importante que sur celui de Tournai (22% pour 7,7%). Le PCDN de Tournai a montré que 34,6% du territoire de la commune de Tournai sont favorables au maintien ou au développement du réseau écologique, soit plus du tiers de l'entité.

Tournai, un territoire d'un haut intérêt biologique ?

A l'échelle de la Wallonie, la commune de Tournai ne peut pas être considérée comme un territoire d'un haut intérêt biologique (à l'exception de certains milieux humides). MAIS, ce n'est pas la bonne échelle pour analyser cette caractéristique. La situation de référence pour les territoires du PNPE et de la commune de Tournai sont les Régions limoneuse et sablo-limoneuse ; en termes de potentialité écologique, c'est le secteur des « plaine et vallées scaldisiennes » et l'éco-région nord du Sillon Sambre et Meuse.

- L'intérêt des milieux naturels de Tournai est exceptionnel par rapport à la Région limoneuse pour ce qui concerne les habitats et espèces des parois rocheuses, des friches calcaires et des cavités souterraines.

VAULX – VUES SUR LE SITE DIT « LES VIGNOBLES » - *PNPE*

VAULX – VUES SUR LE SITE DIT « LES VIGNOBLES » - *PNPE*

- L'intérêt des milieux naturels de Tournai est très grand par rapport à la Wallonie pour ce qui concerne certains habitats et espèces des zones humides (petites mares, boisements humides, berges, plans d'eau, suintements…).
- L'intérêt des milieux naturels de Tournai est certain par rapport à la Région limoneuse (nord du Sillon Sambre-et-Meuse) pour ce qui concerne la faune des plaines agricoles.

Tournai est dans la moyenne supérieure wallonne en ce qui concerne la capacité d'accueil de l'écosystème forestier. Les aires protégées sous statut de protection fort sont en progression constante au sein de la Région limoneuse. Tournai est représentative de la Région limoneuse au niveau de la capacité d'accueil de la biodiversité (portance) des milieux ouverts agricoles et du degré de fragmentation des habitats naturels.

Des enjeux fondamentaux de conservation de la nature et de gestion des milieux naturels sont à relever :

- l'intégration des 2 territoires permet d'envisager de renforcer la biodiversité pour une connectivité accrue entre les zones intéressantes de ce point de vue... (trame verte et bleue de la Wallonie picarde, couloirs écologiques entre le territoire actuel du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et celui du Pays des Collines, accolé à Tournai, mais également à une échelle européenne (territoire entre France et Flandre)). Cette zone de la Vallée de l'Escaut joue aussi un rôle important en tant que couloir de migration de l'avifaune ;
- protection des habitats d'intérêt communautaire et des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire ;
- inversion de la tendance d'évolution négative des espèces messicoles et de la faune des plaines agricoles ; Tournai constitue un territoire où une mosaïque agricole est encore présente... mais qui doit être préservée, valorisée et renforcée. La « ceinture verte » de Tournai recèle encore des secteurs importants pour la viabilité de certaines espèces de plaine et inféodées aux linéaires boisés comme les alignements de saules taillés en têtard.

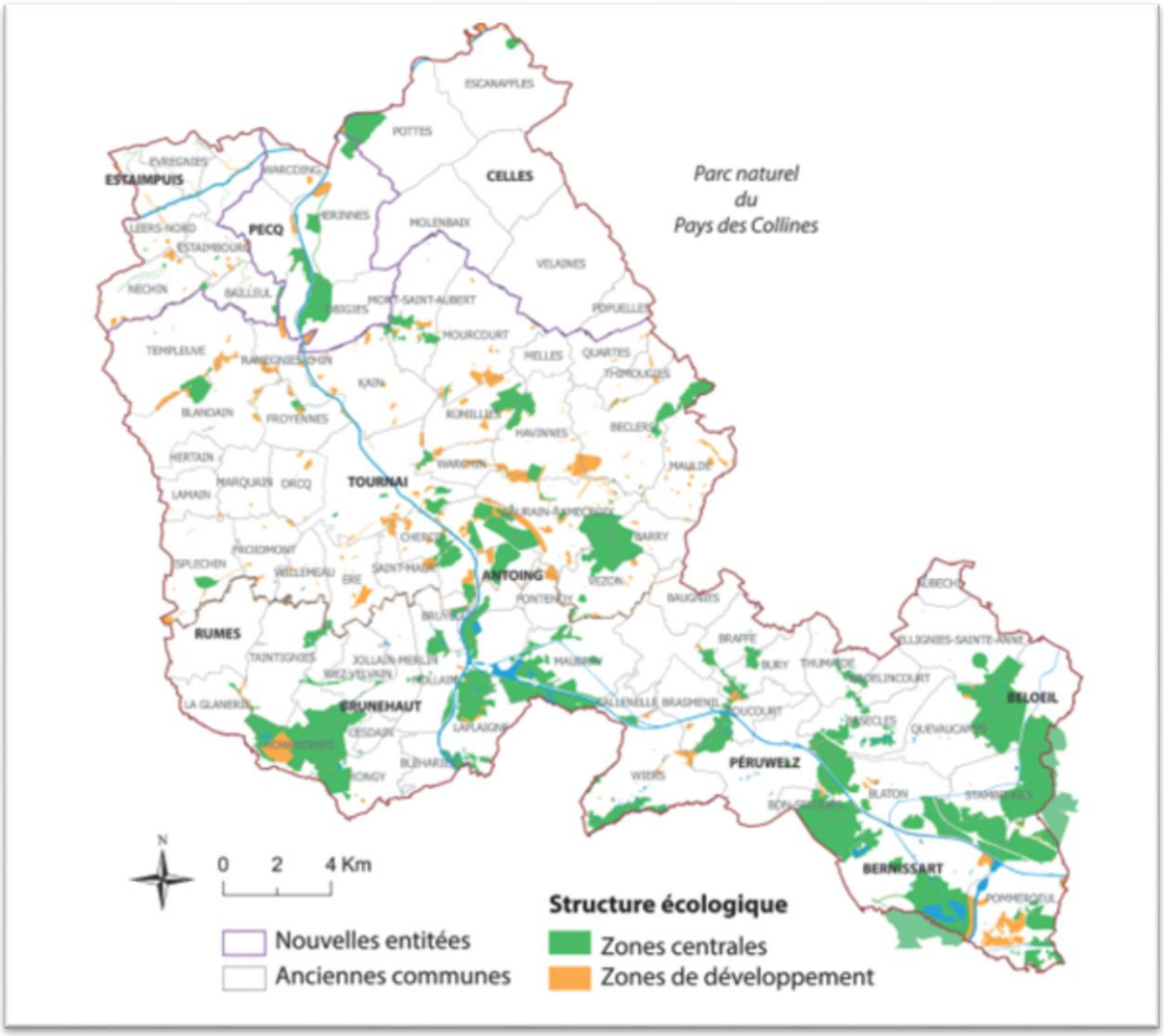

CARTE DES ATOUTS DE LA NATURE DANS LA VALLÉE DE L'ESCAUT WALLONNE
© PNPE ET © PCDN DE TOURNAI ET © SPW-DEMNA (QUINTART A., 2015, FIGURE 26)

TOURNAI, UN TERRITOIRE D'UN HAUT INTÉRÊT GÉOGRAPHIQUE

La dimension paysagère

Il y a une cohérence paysagère du territoire dans sa nouvelle configuration. Intégrées à l'ensemble de la plaine et du bas-plateau limoneux hennuyer (défini par la CPDT), les entités paysagères en limite nord du Parc naturel sont prolongées de manière nette au-delà sur le territoire de Tournai :

- la vallée de l'Escaut qui contient les 2 territoires bénéficie d'une spécificité paysagère et se voit renforcée au niveau d'une image de cohérence territoriale ;
- le Bassin carrier se trouve complètement repris ;
- on peut observer une transition à l'ouest et l'est de l'Escaut : la Plaine scaldienne du Tournaisis, les Bas-plateaux limoneux hennuyer, les buttes du Tournaisis et la Plaine de Celles.

La seule plaine wallonne

Selon les époques et les thèmes abordés, on parle de (bas-) Plateau Limoneux Hennuyer, du Tournaisis ou plus récemment de la Wallonie Picarde. Cette région géographique est bien documentée depuis longtemps et présente des caractéristiques physiques uniques en Wallonie en termes d'orographie (plaine). L'architecture rurale traditionnelle est aussi caractéristique. Cette zone présente un haut intérêt géographique physique/naturel au niveau de la Wallonie. Mais l'aspect humain est également cohérent en termes de bassin de vie (santé /scolaire /économique /touristique et de loisirs) et au niveau culturel (notamment au niveau de la culture picarde). Cette zone présente donc aussi un haut intérêt géographique humain.

CARTE DES 9 ENTITÉS PAYSAGÈRES DU PARC NATUREL AGRANDI
(DECOTTIGNIES TH. ET PNPE 2013, EXTRAIT DE LA FIGURE 24 DE QUINTART A, 2015)

L'AGRICULTURE ET LA DIMENSION RURALE

On retrouve le même type d'agriculture et de spéculations sur les 2 territoires qui se trouvent au sein des mêmes Régions agricoles limoneuse et sablo-limoneuse :

- les grandes cultures dominent ;
- localement, là où le sol est plus humide et là où le relief est plus marqué, la part des herbages augmente ;
- la structure d'exploitation est encore largement familiale et traditionnelle ;
- l'agriculture mixte avec le modèle « polycultures – élevage avec spéculation bovine » prévaut;
- les exploitations sont liées au sol, ce qui est plus équilibré pour l'environnement moyennant le respect de certaines règles ;
- une problématique de l'érosion hydrique des terres agricoles est présente au niveau des 2 territoires, ainsi qu'une sensibilité au nitrate d'origine agricole.

Tournai est un territoire rural au niveau de la Wallonie sur base de :

- son occupation du sol agricole (>50%) avec une composante urbaine (>15% et ≤30%) – CPDT ;
- sa surface communale composée de territoires ruraux (60 à 85 %) - DGO3/PWDR 2014-2020 ;
- son indice de périphéralité[1] (inférieur ou égal à 705 habitants/km²) – CAPRU.

La ruralité de Tournai est en continuité avec les communes du PNPE (sur base de la typologie DGO3/PWDR 2014-2020 et CAPRU, des régions agricoles, du type d'agriculture et de spéculations du territoire).

Les communes rurales/semi-rurales peuvent contenir des zones moins rurales (pôle urbain, quartier ouvrier…). Il n'y a pas une ruralité MAIS des ruralités en Wallonie.

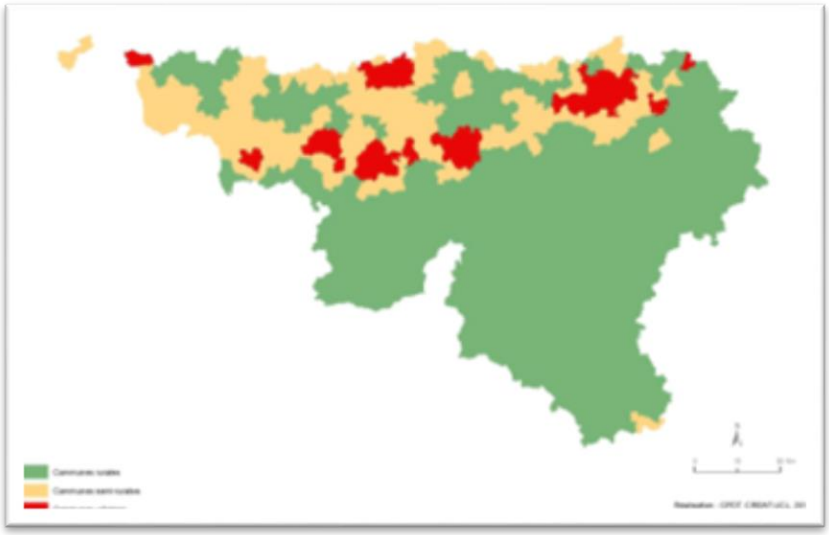

CARTE DES CRITÈRES DE RURALITÉ ÉTABLI PAR LA DGO3 POUR LE PWDR 2014-2020
© CPDT (DÉFI DES ESPACES RURAUX, 2015)

En termes de développement rural, Tournai et toutes les communes du PNPE développent des Opérations de Développement rural. La consommation de produits locaux via le mode de commercialisation en circuit court est relativement bien présente sur les 2 territoires. L'offre en produits est très diversifiée et montre de fortes potentialités de développement.

[1] Cet indice prend en compte un périmètre qui intègre la commune dans son environnement et un indicateur d'accessibilité aux services (accessibilité géographique).

LE BASSIN CARRIER

La géologie des deux territoires se caractérise par la nature sédimentaire des roches (bordure nord-est du vaste bassin sédimentaire Paris-Londres). Le sous-sol du territoire a permis une activité extractive très diversifiée (des sables, de l'argile, de la pierre notamment calcaire, du charbon). La « réunification » du bassin carrier sur un seul territoire apporte une plus grande cohérence à celui-ci.

Le programme européen Life carrières en cours met en évidence la richesse et la potentialité biologiques des sites carriers en activité. La collaboration très étroite avec l'ensemble des entreprises d'extraction de pierres calcaires a permis au Parc naturel d'assurer des aménagements en faveur de la biodiversité, ainsi qu'un suivi de la faune et de la flore. Le PNPE assure un accompagnement des carriers sur les aspects « biodiversité », au fur et à mesure de l'exploitation. En termes de réseau écologique, une approche cohérente pourrait être menée sur l'ensemble du bassin carrier.

PROPOSITION D'UN PÉRIMÈTRE

La Commune de Tournai est un territoire rural, d'un certain haut intérêt biologique (potentiel) et d'un haut intérêt géographique en continuité des caractéristiques du PNPE.

Il n'y a pas de critères discriminants forts qui permettent d'exclure une partie du territoire de la Commune de Tournai du périmètre du PNPE.

Pour préserver et accentuer l'accent essentiellement rural du territoire, il est proposé que l'ancienne commune de Tournai, qui est caractérisée par une densité particulière et des enjeux spécifiques, ne soit pas intégrée au périmètre du PNPE mais développe un partenariat particulier avec celui-ci.

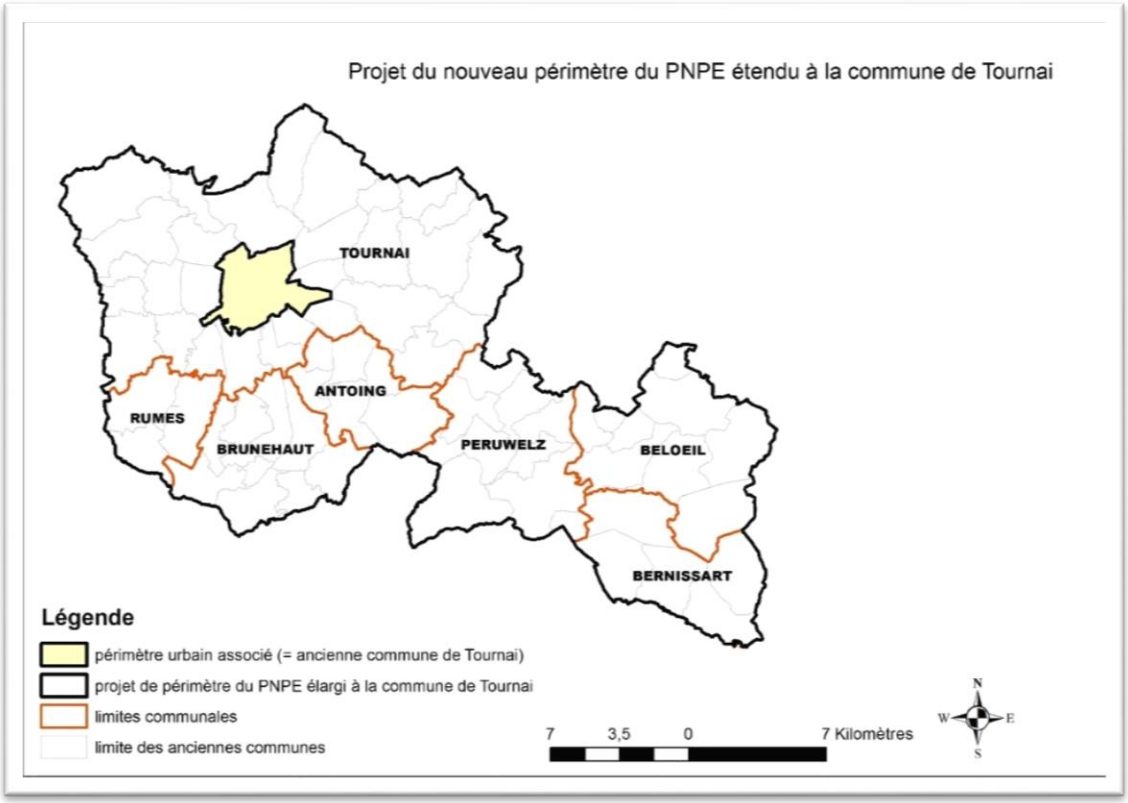

PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE D'EXTENSION DU PNPE

	Parc naturel des Plaines de l'Escaut	Extension envisagée	Nouveau périmètre envisagé
Communes	6	1 (en partie)	7
Villages	42	29	71
Superficie (hectares)	26.649	19.800	46.449
Population (2012)	64.206	38.436	102.642

Le périmètre urbain, « ville-porte »

« Conjuguer les efforts des urbains et des ruraux pour rendre la ville durablement habitable et la campagne durablement habitée ».

Le périmètre urbain associé (Ville-porte) est défini comme une zone non territorialement concernée par le périmètre du Parc naturel mais avec laquelle le Parc naturel entretient des relations en vue de favoriser une complémentarité et un équilibre entre les zones urbaines et rurales et la gestion durable des échanges entre ces zones. Il concerne l'ancienne commune de Tournai. Des projets communs sont initiés dans le but d'établir un vrai partenariat avec des actions communes basées sur des axes de coopération définis dans une convention. Il peut s'agir d'impulser et d'animer des actions nécessaires au maintien de la qualité du territoire.

Un correctif sur Antoing et Péruwelz

Les communes d'Antoing et Péruwelz ont souhaité profiter de cette procédure afin de proposer l'intégration d'une petite partie de leur entité communale, à savoir le village de Calonne, une partie d'Antoing et le lieu-dit « Wéaux » (Péruwelz) qui, situés en zone d'extension de carrières, n'avaient pas été reprises dans le périmètre initial. Or l'intérêt du bassin carrier en termes de biodiversité a été démontré depuis lors.

Zoom : Pourquoi reprendre le village de Kain, fortement urbanisé ?

Kain est grand village (1.122 ha), très urbanisé (608 hab/km²) qui présente un double visage :

- des éléments paysagers de qualité (Périmètres d'Intérêt Paysager, vues sur le Mont-Saint-Aubert), quelques surfaces agricoles, un habitat rural, un cours d'eau, la Melle qui génère des milieux humides et quelques boisements, potentiellement intéressante en termes de biodiversité ;
- un noyau d'habitat dense (avec possibilité d'extension), à proximité d'un centre-ville, et le passage d'une autoroute.

La philosophie développée au niveau de la définition du périmètre est de fixer celle-ci sur une limite administrative claire et de prendre/ou de ne pas prendre l'entièreté d'un village.

Après des observations de terrain, il a finalement semblé cohérent de reprendre ce village dans le périmètre. Ses potentialités paysagères (les points de vue que l'on peut avoir au nord du village sur le Mont-Saint-Aubert ou sur les plaines alluviales sont remarquables) et celles au niveau de la biodiversité sont intéressantes. En développant un axe de travail approprié avec les habitants, certaines zones résidentielles peuvent constituer des éléments ponctuels de la circulation des espèces au sein de la structure écologique principale. Le village représente une transition dans toute sa longueur entre la ville urbanisée et les collines tournaisiennes.

Zoom : Pourquoi proposer l'intégration des « buttes tournaisiennes » ?

C'est une zone de transition entre le bas plateau limoneux et la plaine de Celles tant du point de vue de la morphologie du relief que de la répartition de l'habitat. Un transect réalisé de Tournai vers Frasnes-lez-Anvaing (augmentation progressive du relief) et de Frasnes-lez-Anvaing vers Tournai (augmentation progressive des villages) le démontre aisément.

Une petite variation paysagère n'est pas un critère discriminant au niveau de la définition du territoire d'un Parc naturel.

ILLUSTRATION DE LA TRANSITION PAYSAGÈRE DES « BUTTES TOURNAISIENNES »

IMPACT DE L'EXTENSION DU TERRITOIRE DU PNPE SUR LE PLAN DE GESTION DU PNPE 2013-2022

Le plan de gestion du PNPE 2013-2022 est constitué de quatre ambitions qui se déclinent en 24 enjeux, 23 objectifs stratégiques et 81 objectifs opérationnels. Si Tournai intègre le territoire du PNPE : 3 enjeux deviennent particulièrement cruciaux, 7 enjeux sont plus sensibles, 14 enjeux restent identiques. Il n'y a pas de nouvel enjeu détecté.

Sur base de l'analyse des enjeux, il n'y a pas lieu de modifier les objectifs stratégiques du Plan de gestion du PNPE. Par contre, des précisions sont à apporter aux objectifs opérationnels. La priorité à accorder à la mise en œuvre de ceux-ci doit être redéfinie soit pour répondre aux enjeux sensibles soit parce que des opportunités liées à la complémentarité des territoires se dégagent.

IMPACT DE L'INTÉGRATION DE LA COMMUNE DE TOURNAI SUR SES OUTILS STRATÉGIQUES

Schéma de Structure Communal

L'élaboration du Schéma de Structure Communal de Tournai démarrée depuis moins de 10 ans est en cours de finalisation. Les vocations du territoire définissant le projet territorial ont été pour partie réorientées et affinées durant 2015-2016. Cette lente maturation s'est déroulée de façon concomitante avec le processus d'adhésion au Parc naturel des Plaines de l'Escaut. La volonté d'adhérer au PNPE est un moyen fort pour Tournai de prendre en compte sa ruralité. La commune compte inscrire cette adhésion dans son SSC comme une mesure spécifique d'aménagement. En termes de biodiversité, une réflexion est en cours afin d'intégrer le PCDN au niveau de la structure territoriale et des potentialités et contraintes du territoire.

Plan Communal de Développement de la Nature

La majorité des objectifs du PCDN et du Plan de gestion du PNPE coïncident très bien. L'aspect « gestion de l'eau » est plus pris en compte dans le PCDN de Tournai car le PNPE renvoie pour cette thématique au Contrat de rivière Escaut-Lys. Une évaluation de la concrétisation du PCDN de Tournai doit être réalisée afin de déterminer si les objectifs sont bien en cours de réalisation. Sur base de cette évaluation, un programme volontariste d'actions doit être défini et les moyens doivent lui être accordés pour le réaliser. La première mesure transversale « - Intégration du PCDN au Schéma de Structure Communal » devrait se concrétiser prochainement.

Déclaration de Politique Communale et Programme Stratégique Transversal

Le programme stratégique transversal (P.S.T.) est une mise en œuvre opérationnelle de la déclaration de politique communale. Il s'agit d'une démarche pilote. Le programme stratégique transversal couvre un champ plus vaste que les domaines d'action du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. D'une lecture croisée entre la déclaration de politique communale et du plan de gestion du parc naturel, il ressort une convergence des objectifs généraux à atteindre.

Programme Communal de Développement Rural

La majorité des objectifs du PCDR de Tournai et celle du Plan de gestion du PNPE se correspondent assez bien (biodiversité, patrimoines et paysage, agriculture, produits locaux, cadre de vie, mobilité douce).

Pour les quelques années de validité restantes de ce programme, il devrait être procédé à une analyse des projets encore à mettre en œuvre pouvant bénéficier d'une expertise ponctuelle de l'équipe technique du PNPE, d'un échange d'expériences avec les communes actuelles du PNPE (toutes en ODR), d'un développement supra-communal ou pouvant changer de priorisation car répondant particulièrement au plan de gestion du PNPE.

CONTEXTE TERRITORIAL

La nouvelle configuration du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, élargie à une partie de l'entité tournaisienne viendrait rééquilibrer le « poids » des deux versants du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Elle ouvre de nouvelles perspectives d'axes structurants transfrontaliers entre Tournai-Saint-Amand-Douai d'une part, entre Tournai et Valenciennes, d'autre part.

	Parc naturel des Plaines de l'Escaut actuel	PNPE : nouveau périmètre envisagé	Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Communes	6	7	55
Villages	42	71	55
Superficie (hectares)	26.649	46.449	48.000
Population (2017)	64.206	102.642	194.000

Le territoire du PNPE élargi représenterait près d'un tiers du territoire de la Wallonie picarde. Les orientations convergentes des deux dispositifs augmenteront encore les synergies existantes.

Si actuellement l'interaction entre le PNPE et l'Eurométrople Lille-Kortrijk-Tournai reste faible, en raison des disparités d'échelles d'actions et de travail, la nouvelle configuration du Parc naturel des Plaines de l'Escaut pourrait être à même de mieux orienter certains projets et de valoriser son expertise. Toutefois, l'exclusion du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut au sein de cette Eurométrople transfrontalière handicape sérieusement l'implication du Parc naturel transfrontalier du Hainaut.

PROGRAMME D'ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

De manière non exhaustive, quelques éléments prioritaires (le volet « tourisme » n'est pas détaillé à ce stade).

Transversalité et développement rural

- Favoriser l'émergence de projets trans-communaux dans le cadre des Opérations de Développement Rural

Patrimoine naturel et biodiversité

- Actions de sensibilisation et de restauration de la dynamique écologique de milieux humides
- Actions en faveur des espèces d'intérêt patrimonial et communautaire
- Développement, renforcement et valorisation de la Structure écologique principale (SEP)
- Intensification de la collaboration entre le PNPE et l'ensemble des entreprises d'extraction de pierres calcaires
- Structuration d'un programme d'actions en faveur de la faune des plaines agricoles
- Diffusion des bonnes pratiques de la gestion différenciée
- Extension du réseau des éco-jardins
- Développement du patrimoine boisé (350.000 arbres pour la Wallonie picarde)
- Renforcement du programme d'inventaires s'appuyant sur l'Observatoire de la biodiversité du PNPE
- Mise en place d'une dynamique trans-communale de développement de la nature (Plans communaux de Développement de la Nature)

Aménagement durable du territoire et paysage

- Réalisation et mise à disposition d'outils d'aide à la décision dont des fiches de recommandation
- Mise à jour du diagnostic paysager des atlas communaux des paysages (et des fiches de recommandation) dans le cadre de la Charte paysagère
- Valorisation des éléments attractifs paysagers et des points de repère du territoire constituant les éléments des paysages identitaires
- Ajout de nouveaux points de vue, mise en place d'Observatoires locaux et sensibilisation des habitants à la démarche dans le cadre de l'Observatoire photographique des paysages
- Affinage des périmètres définis autour des points de vue remarquables
- Alimentation du cadastre du Patrimoine arboré (alignements et haies remarquables, vergers)

Agriculture durable et circuits courts

- Maintien de la qualité des sols et résolution des problématiques d'érosion hydrique
- Actions en faveur des produits locaux et des circuits courts

Animation et Valorisation du territoire (y compris la Mobilisation et l'Eco-citoyenneté)

- Diffusion du programme d'animations, à destination des écoles
- Développement du réseau Ecoles et Familles nature et éco-citoyennes
- Développement des outils de communication territoriale

MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

Si l'ancienne commune de Tournai est exclue du périmètre officiel du Parc naturel, la cotisation de la Ville de Tournai s'élèverait à :

38.436 habitants x 2 euros (population 2017)	76.872 euros/an
Périmètre associé (ancienne commune de Tournai) : une demi-cotisation soit 31.128 habitants x 1 euro	31.128 euros/an
TOTAL :	108.000 euros/an

En cas de validation par le Gouvernement wallon, une dotation annuelle supplémentaire de 78.750 euros/an pourrait être octroyée par celui-ci.

L'extension du territoire représenterait un budget annuel supplémentaire de 186.750 euros.

L'équipe technique « structurelle » du Parc naturel des Plaines de l'Escaut compte 16 personnes.

Afin d'intégrer le périmètre étendu, l'organigramme serait complété par 2 fonctions spécifiques :

- un(e) chargé(e) de projet « développement territorial et transversalité,
- un(e) chargé(e) de projet « animation et mobilisation ».

IMPACTS EN TERMES DE GOUVERNANCE

Le Pouvoir organisateur

L'Agence IDETA est le pouvoir organisateur du Parc naturel des Plaines de l'Escaut. La commune de Tournai est déjà membre d'IDETA. Cela n'appelle donc pas de modification quant aux statuts d'IDETA. Tournai devra intégrer le secteur "parcs naturels" au sein de l'agence.

La Commission de gestion

La Commission de gestion du PNPE est une asbl composée d'une part de membres publics (groupe 1 : communes, IDETA et Province de Hainaut) et d'autre part de structures actives sur le territoire (dénommées ci-dessous Groupe 2) représentant notamment "les associations actives dans le domaine de la conservation de la nature ; les différentes initiatives ayant un impact sur le territoire du parc naturel ; les secteurs de l'économie, de l'artisanat, du tourisme et des loisirs".

La Commune de Tournai devra donc solliciter le Conseil d'administration du PNPE par simple courrier pour en devenir membre et désigner 5 représentants.

D'autres structures susceptibles de faire partie du Groupe 2 pourront également faire la demande d'adhérer à l'asbl. Elle disposera également d'un administrateur au conseil d'administration.

Commissions thématiques et groupes de travail

Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut dispose actuellement de quatre commissions et de plusieurs groupes de travail :

- la Commission "Aménagement du territoire et paysage"
- la Commission Architectes
- le Groupe des Naturalistes

- le Groupe d'Action et de Réflexion Agricole (GARA)
- GT Herbe et autonomie fourragère
- GT Vie du sol
- GT Agriculture sociale
- GT Circuits courts

Ces commissions thématiques et groupes de travail seraient élargis aux acteurs de la commune de Tournai. Un groupe de travail spécifique autour du périmètre urbain associé (Ville-porte) serait créé.

Démarche participative

Une démarche de mobilisation des habitants de l'entité de Tournai et des forces vives a été souhaitée. Les étapes de cette démarche ont fait l'objet d'une note méthodologique approuvée par le Comité d'accompagnement en date du 25/03/2016.

Les objectifs de cette démarche sont :

- d'expliquer ce qu'est un parc naturel
- de susciter l'intérêt quant à la démarche d'intégration de Tournai au sein du PNPE et de déclencher le cas échéant une volonté d'implication
- de montrer en quoi le label « parc naturel » peut se traduire concrètement
- de révéler le lien entre les habitants et leur territoire
- de montrer que le Parc naturel est intrinsèquement lié à une démarche participative - les habitants ont l'occasion de s'impliquer dans les projets, peuvent être force de proposition…
- de trouver des relais au sein des villages pour la suite des projets du Parc naturel, de s'appuyer sur des réseaux existants
- d'intégrer dans le dossier officiel d'élargissement du périmètre du PNPE une dimension de mobilisation des habitants.

Une communication a été établie au travers d'articles dans le Tournai Infos (magazine communal), du site internet de Tournai et du PNPE, de flyers… Un onglet spécial « Tournai » a été créé sur le site internet du Parc naturel des Plaines de l'Escaut (www.plainesdelescaut.be) afin de mettre à disposition l'ensemble du programme et des productions réalisées avec les habitants.

3 séquences de réunions ont été programmées en 2017. Chacune de ces réunions s'est localisée chaque fois à 5 endroits de l'entité communale de Tournai, afin de favoriser une meilleure accessibilité. Au total, ce sont donc 15 réunions qui ont été organisées.

Deux ateliers participatifs ont été organisés afin d'identifier :

- les valeurs du territoire (valeur au sens de ce qui vaut vraiment, ce qui est important, ce qui compte par-dessus tout) ;
- les problématiques du territoire (les problèmes au sens d'écart entre une situation insatisfaisante au présent et une situation plus satisfaisante à l'avenir).

Il a été proposé une démarche de plantation d'un arbre symbolique par les habitants, dans chacun des villages, en vue d'une réalisation pour la période automne-hiver 2017/2018.

Entre mars et septembre 2017, chaque village (y compris Tournai-centre) a fait l'objet d'une visite d'une demi-journée par une partie de l'équipe du Parc naturel. Il a été proposé aux habitants d'assurer eux-mêmes la découverte du village. Ces moments privilégiés d'échanges avec les habitants ont permis à la fois de découvrir chaque village sous l'angle de son histoire, son patrimoine architectural, ses paysages, son patrimoine naturel,

ses arbres remarquables, ses sentiers, sa vie associative… mais également certaines problématiques ou certains projets potentiels à mettre en œuvre.

Afin de conserver la mémoire de ces visites, un album photo a été créé et rassemblent une sélection des photos prises à cette occasion. Un enregistrement audio ainsi que des séquences vidéo ont également été captés.

Enfin, une réunion spécifique a été organisée à destination des agriculteurs, le 5 juillet 2017.

On peut estimer à près de 500 le nombre personnes qui ont participé à l'une des initiatives mises en œuvre dans le cadre de cette démarche d'extension du périmètre ou qui ont participé activement aux différentes réunions et visite des villages, sans pouvoir estimer nécessairement toutes les personnes qui ont pu contribuer à l'un des dispositifs mis en œuvre. Les effets les plus visibles d'un Parc naturel se révélant surtout au travers de projets concrets, il est clair qu'à ce stade, le concept de parc naturel et ses implications ne sont pas mobilisateurs de manière innée. Toutefois, les participants ont montré un grand intérêt pour la démarche, une fois le concept connu et décliné concrètement. L'implication qui a ainsi pu être relevée au travers des différentes initiatives, ainsi que les personnes ressources identifiées dans chacun des villages permet d'envisager une excellente articulation entre les habitants et les projets du Parc naturel.

Afin de clôturer cette phase de concertation et de mobilisation citoyenne, un rassemblement final a été programmé le 14 octobre 2017, à l'occasion du Week-end du bois 2017. Les Tournaisiens ont été invités à visiter la Maison du Parc naturel située à Bon-Secours, dans le cadre des nombreuses activités organisées à cette occasion. Ce rassemblement est également l'occasion de valoriser l'ensemble des réunions, des participants, des guides et des productions établies entre mars et septembre 2017.

ANNEXES

TABLE DES MATIÈRES DU DOCUMENT COMPLET

1. INTRODUCTION

1.1. QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL ?

1.2. PROCÉDURE RELATIVE À L'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'UN PARC NATUREL

2. CONTEXTE FACTUEL

2.1. LA DEMANDE D'ADHÉSION DE LA COMMUNE DE TOURNAI

2.2. CALENDRIER ET ÉTAPES

2.3. COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT RELATIF AU PROJET D'EXTENSION

2.4. DÉMARCHE PARTICIPATIVE

2.5. DES PRÉMISSES D'EXTENSION DU TERRITOIRE DÈS LA CRÉATION DU PNPE : LA RÉFLEXION INITIALE SUR LE PÉRIMÈTRE

2.6. DES ACTIONS PRÉCURSEURS

2.6.1. Initiation du Contrat de Rivière Escaut-Lys

2.6.2. Le projet DOSTRADE réalisé

2.6.3. L'encadrement des agriculteurs dans le cadre des mesures agri-environnementales

2.6.4. Le Bassin carrier et le projet Life carrières

2.6.5. Des actions en réflexion/en cours

3. CONTEXTE TERRITORIAL

3.1. LE TERRITOIRE DU PNPE ET SON PLAN DE GESTION 2013-2022

3.1.1. Le territoire

3.1.2. Le Plan de gestion 2013-2022

3.2. LA DYNAMIQUE TRANSFRONTALIÈRE ET LE PARC NATUREL TRANSFRONTALIER DU HAINAUT

3.3. TOURNAI ET LE PNPE AU SEIN DE LA WALLONIE PICARDE

3.4. TOURNAI ET LE PNPE AU SEIN DE L'EUROMÉTROPOLE LILLE-KORTRIJK-TOURNAI

4. CARACTÉRISTIQUE PHYSIQUE

4.1. CARACTÉRISTIQUES

4.1.1. Hydrographie

4.1.2. Relief

4.1.3. Géologie

4.1.4. Pédologie

4.1.5. Territoire écologique "des plaines et vallées scaldisiennes"

4.2. Articulations entre Tournai et le PNPE

4.2.1. Corrélations entre le territoire du PNPE et le territoire de Tournai

4.2.2. Enjeux pour le territoire de Tournai

5. LE PATRIMOINE NATUREL

5.1. CARACTÉRISTIQUES

5.1.1. Caractéristique générale

5.1.2. La structure écologique principale

5.1.3. Les sites sous statuts de protection

5.1.4. Un projet ambitieux : Life Nature autour de la Vallée transfrontalière de l'Escaut

5.2. ARTICULATIONS ENTRE TOURNAI ET LE PNPE

5.2.1. Corrélations entre le territoire du PNPE et le territoire de Tournai

5.2.2. Enjeux pour le territoire de Tournai

6. LA DIMENSION PAYSAGÈRE

6.1. CARACTÉRISTIQUES

6.1.1. Les classifications paysagères

6.1.2. Paysages et végétation

6.1.3. Paysages et patrimoine (bâti, culturel, historique et rural)

6.1.4. Paysages et infrastructures (y compris le transport)

6.1.5. Occupation du sol (urbanisation et artificialisation du territoire)

6.1.6. Aménagement du territoire et planification spatiale

6.2. ARTICULATIONS ENTRE TOURNAI ET LE PNPE

6.2.1. Corrélations entre le territoire du PNPE et le territoire de Tournai

6.2.2. Enjeux pour le territoire de Tournai

7. L'AGRICULTURE

7.1. CARACTÉRISTIQUES

7.1.1. Structure d'exploitation et population agricole

7.1.2. Surface agricole utile (SAU) et spéculation

7.1.3. Structuration du monde agricole

7.1.4. Erosion des terres agricoles

7.1.5. Vulnérabilité des eaux souterraines et de surface aux nitrates agricoles

7.2. ARTICULATIONS ENTRE TOURNAI ET LE PNPE

7.2.1. Corrélations entre le territoire du PNPE et le territoire de Tournai

7.2.2. Enjeux pour le territoire de Tournai

8. LA DIMENSION RURALE

8.1. CARACTÉRISTIQUES

8.1.1. Les espaces ruraux en Wallonie

8.1.2. Démographie : approche sommaire

8.1.3. Développement local

8.1.4. Loisirs – Culture – Vie associative : approche sommaire

8.1.5. Réseau de mobilité douce

8.2. ARTICULATIONS ENTRE TOURNAI ET LE PNPE

8.2.1. Corrélations entre le territoire du PNPE et le territoire de Tournai

8.2.2. Enjeux pour le territoire de Tournai

9. LE BASSIN CARRIER

9.1 CARACTÉRISTIQUES

9.1.1. Caractéristique générale

9.1.2. Zone d'extraction et aménagement du territoire

9.1.3. Impacts environnementaux

9.1.4. Bassin carrier et PNPE

9.2. Articulations entre Tournai et le PNPE

9.2.1. Corrélations entre le territoire du PNPE et le territoire de Tournai

9.2.2. Enjeux pour le territoire de Tournai

10. PROPOSITION D'UN PÉRIMÈTRE

10.1. PROPOSITION D'UN PÉRIMÈTRE, MÉTHODOLOGIE ET ARGUMENTATION

10.2. LE PÉRIMÈTRE D'EXTENSION PROPOSÉ POUR LE TERRITOIRE DE TOURNAI

10.3. LE PÉRIMÈTRE URBAIN, « VILLE PORTE »

11. MOBILISATION DES ACTEURS

12. IMPACTS AU NIVEAU DES PLANS ET PROGRAMMES

12.1. IMPACT DE L'EXTENSION DU TERRITOIRE DU PNPE SUR LE PLAN DE GESTION DU PNPE 2013-2022

12.2. IMPACT DE L'INTÉGRATION DE LA COMMUNE DE TOURNAI SUR SES OUTILS STRATÉGIQUES

12.2.1. Le Schéma de Structure Communal (SSC)

12.2.2. Le Programme communal de Développement rural (PCDR)

12.2.3. Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)

12.2.4. La Déclaration de Politique Communale (DPC) et le Programme Stratégique Transversal (PST)

12.3. IMPACT DE L'EXTENSION DU TERRITOIRE DU PNPE SUR LES DÉMARCHES ET OUTILS STRATÉGIQUES SUPRA-COMMUNAUX

13. PROGRAMME D'ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

13.1. ORGANISATION GÉNÉRALE

13.2. PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITÉ

13.3. AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET PAYSAGE

13.4. AGRICULTURE DURABLE ET CIRCUITS COURTS

13.5. ANIMATION ET VALORISATION DU TERRITOIRE (Y COMPRIS LA MOBILISATION ET L'ECO-CITOYENNETÉ)

14. MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

14.1. PRÉAMBULE

14.2. COTISATIONS

14.3. BUDGETS DE FONCTIONNEMENT DE LA WALLONIE

14.4. ORGANIGRAMME (SOUS-RÉSERVE)

15. IMPACTS EN TERMES DE GOUVERNANCE

15.1. LE POUVOIR ORGANISATEUR

15.2. LA COMMISSION DE GESTION

15.3. COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

16. ANNEXES

16.1. PROPOSITIONS D'UN PÉRIMÈTRE, MÉTHODOLOGIE ET ARGUMENTATION

16.1.1. Méthodologie

16.1.1.1. Que disent les textes législatifs

16.1.1.2. Que dit la pratique

16.1.1.3. Que disent les plans stratégiques/ l'actualité

16.1.1.4. Quid des concepts de ville-porte et de commune associée

16.1.2.1. Le périmètre proposé est un territoire rural, d'un haut intérêt biologique et d'un haut intérêt géographique

16.1.2.2. Motivations de l'intégration de Tournai en fonction du rôle d'un Parc naturel

16.1.2.3. Quid du périmètre urbain

16.1.2.4. Conclusions

16.1.2. Le périmètre d'extension proposé pour le territoire de Tournai

16.1.3. Le périmètre d'extension proposé pour le territoire du PNPE

16.2. APPORTS POTENTIEL DU PNPE AU PCDR DE TOURNAI EN COURS (SUR BASE DU RAPPORT DE LA CLDR 2016)

16.3. DÉCRET DU 3 JUILLET 2008 MODIFIANT LE DÉCRET DU 16 JUILLET 1985 RELATIF AUX PARCS NATURELS – DISPOSITIONS RELATIVES AUX REMISES D'AVIS ET À LA CHARTE PAYSAGÈRE

16.4. PROJET DE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PÉRIMÈTRE URBAIN, VILLE DURABLE ASSOCIÉE

16.5. MOBILISATION DES HABITANTS – SUPPORTS DE COMMUNICATION

16.6. ATELIERS PARTICIPATIFS « LES VALEURS ET LES PROBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE » - MAI 2017

17. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES PRINCIPALES

Réalisation :

Commission de gestion du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, septembre 2017

Rédaction :

Michèle Haine, chercheur (ULB-IGEAT) et Équipe technique du Parc naturel des Plaines de l'Escaut.

Maître d'ouvrage :

Ville de Tournai

Contribution :

Comité d'accompagnement constitué dans le cadre de la Convention de partenariat relative aux démarches à effectuer en vue de permettre l'adhésion de la ville de Tournai au sein du Parc naturel des plaines de l'Escaut

Parc naturel des Plaines de l'Escaut

31, rue des Sapins • 7603 BON-SECOURS

+ 32 [0]69/77.98.70 • Fax : + 32 [0]69/77.98.11

info@pnpe.be

www.plainesdelescaut.be

www.facebook.com/plaines.delescaut

Éditeur responsable : PNPE - Conception graphique : PNPE Réalisation et mise en page : © PNPE -septembre 2017 Photos de couverture : © IDETA et PNPE

Parc naturel Plaines de l'Escaut

Antoing - Beloeil - Bernissart - Brunehaut - Péruwelz - Rumes